



Il s'agit d'une activité à faire lorsqu'il fait moins beau, ou durant les soirées d'hiver.

### Spécifications pour la mise en œuvre potentielle :

- Ce concept se prête facilement pour les jeux qui consistent en un parcours. Aussi bien le parcours que le plateau utilisé pour faire le parcours peuvent être conçu sur base d'éléments de la destination.
- Une version simple de ce type de jeu est le jeu de l'oie. Comme il s'agit d'un jeu de hasard, les possibilités pour intégrer la destination sont plus limitées.
- Les jeux qui combinent hasard avec tactique et stratégie permettent plus de leviers. Monopoly™ en est un exemple.
- L'utilisation de cartes, de missions à faire, de questions-réponse dans le parcours, permet de créer des tas de liens avec la destination. Cela offre des moyens pour faire découvrir ou mieux connaître la destination : des endroits cachés, des traditions, l'histoire, des faits surprenants, ...
- Une solution 'facile' est de faire un accord avec le propriétaire d'un jeu existant. Monopoly™ est un exemple de jeu qui est adapté par région / pays et qui se prête à une version liée à la destination.

### Qui peut prendre l'initiative / quels partenariats ?

Toute entreprise locale pourrait développer ce type de concept. L'investissement dans le développement du jeu pouvant être important, une approche collaborative (une association de commerçants) ou une initiative public-privée semble logique.

Quelle est la valeur ajoutée pour les entreprises ?

La valeur ajoutée principale est au niveau du marketing de la destination. Mais le jeu en soi est un produit que l'on peut vendre à un prix du marché. Les ventes devraient donc apporter un revenu additionnel, à mettre en rapport avec l'investissement à faire.

### Leviers

- Ce concept peut être proposé à un fabricant de jeux, qui pourrait décliner le jeu développé pour plusieurs destinations touristiques.
- Des partenariats sont possibles entre entreprise initiatrice et l'office du tourisme, entre entreprises de la destination et entre entreprise et associations.
- Certains jeux font partie du domaine public, c'est le cas du jeu de l'oie.